

Dans beaucoup de recettes de grand-mère on utilise les limaces pour faire disparaître les verrues, à l'inverse, j'ai entendu que toucher une limace peut donner des verrues ! Pourriez-vous me dire s'il existe réellement un lien entre les deux ?

InsoliteRéponse apportée le 06/23/2012 par METZ – Lorraine, Sarre, Luxembourg ; Fonds régional ; Science fiction ; Illustration, image, vérifiée le 23/10/2015

D'après **Le livre des superstitions** d'Eloïse Mozzani (Laffont Bouquins), la limace a des vertus pour soigner les verrues, mais également beaucoup d'autres maux :

Selon un usage très répandu en France, il faut frotter les verrues avec une limace. Une fois l'opération terminée, il faut :

*-suspendre le mollusque dans un endroit aéré (bocage vendéen)
-le piquer dans un arbrisseau épineux (Anjou)-l'enterrer (Loiret)*

-l'embrocher sur une tige de céréale (Bretagne)... dans tous les cas, une fois la limace desséchée, la verrue disparaît. Introduite dans l'oreille, la limace (ou sa bave) guérit

également de la surdité, la purée de limace rouge traite l'infertilité et manger à jeun de grosses limaces protège de la grippe et empêche les enfants de faire pipi au lit.

Les méthodes « naturelles » ne manquent pas pour soigner les verrues (ail, banane citron..). Il suffit de consulter différents forums sur internet, par exemple [forum sport-santé](#). Mais est-il nécessaire de soigner une verrue puisque, d'après le site [Passeport santé](#) :

La plupart des verrues disparaissent sans traitement au bout de quelques mois. Plusieurs études ont montré que les deux tiers des verrues disparaissent sans traitement en moins de 2 ans. (...) L'effet placebo est assez puissant dans le traitement des verrues. En effet, l'application de solutions placebo affiche des taux de guérison variant de 0 % à plus de 70 % (avec une moyenne de 27 %).

La limace peut-elle donner des verrues ?

Le [site d'information de la dermatologie française](#) nous donne cette définition de la verrue :

Les verrues, encore appelées papillomes viraux, sont des lésions cutanées bénignes, c'est-à-dire sans gravité, correspondant à des excroissances de peau. Elles sont liées à l'infection de la peau par un virus appelé human papillomavirus.

Ces virus étant spécifiques à l'être humain, ni la limace ni son mucus (composé à 98% d'eau) ne semblent donc être responsables de l'apparition des verrues.

Toutefois, il reste des questions sans réponses car (toujours sur ce site) :

on ne sait pas comment expliquer la contamination de certains professionnels comme les bouchers ou les vétérinaires par exemple par manipulation de la viande, de la volaille ou du poisson.

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèques Médiathèques de Metz